

Numéro 60 - 4 décembre 2023

Grèves du secteur public au Québec
Les grévistes ne font qu'un avec
les besoins de la population du Québec en
matière de services publics



Front commun, Montréal, 23 novembre 2023

- **Le gouvernement Legault veut la «flexibilité» pour poursuivre la privatisation et la destruction des services publics**
– *Georges Côté* –
- **La caisse de retraite: un enjeu des négociations du secteur public**
– *Claude Moreau* –
 - «Il y a des limites», disent les professionnels de la santé
- **Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome appuie la mobilisation des travailleuses et travailleurs du secteur public**

Lettre à la rédaction

- **Arrêter de payer les riches pour construire un système de soins véritablement public**

Reportage photo

- **Journées d'action**

Grèves du secteur public au Québec

Les grévistes ne font qu'un avec les besoins de la population du Québec en matière de services publics



Le 23 novembre 2023

Partout au Québec, les travailleuses et travailleurs des maisons d'éducation, des services de garde jusqu'au cégep, ainsi que celles et ceux oeuvrant en santé et dans les programmes sociaux ont fait la grève et tenu de grandes manifestations pour réclamer de meilleurs salaires et des conditions de travail convenables. Les pancartes exprimaient la conscience qu'ont les travailleurs et les nombreuses personnes venues les soutenir de l'immense contribution qu'ils apportent à la société. Beaucoup ont dénoncé le discours intéressé que tient le gouvernement Legault dans les médias sociaux et ailleurs. Beaucoup font remarquer entre autres que le gouvernement dépense des millions de dollars pour faire venir des équipes sportives américaines au Québec et des milliards pour payer des sociétés minières afin qu'elles extraient les minéraux du Québec pour servir l'industrie américaine des batteries, mais quand il s'agit de répondre aux demandes des travailleuses et travailleurs du secteur public, chaque dollar devient une dépense coûteuse et un pillage du trésor public.

Les journées de grève du 21 au 24 novembre à l'échelle du Québec ont été l'expression de la conscience collective que la construction d'un système public de soins et d'éducation repose sur l'expertise et les demandes de celles et ceux qui les dispensent chaque jour. Le 23 novembre, toutes les écoles publiques et tous les cégeps ont été fermés et les travailleuses et travailleurs de la santé se sont joints à la grève, tout en respectant la *Loi sur le maintien des services essentiels*. Il y a plus de 570 000 travailleuses et travailleurs du secteur public en grève. Pendant la semaine, les membres de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) se sont joints aux 420 000 travailleuses et travailleurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux regroupés dans le Front commun, avec des lignes de piquetage sur leurs lieux de travail et des rassemblements depuis le début de novembre. Il s'agit d'un mouvement national de défense des services publics et de soutien aux revendications des travailleuses et des travailleurs qui les dispensent.

Le 20 novembre, la présidente du Conseil du trésor du Québec, Sonia LeBel, qui est également ministre responsable de l'Administration gouvernementale, a confirmé une fois de plus à l'émission *Le Bilan* de LCN que l'objectif le plus important du gouvernement dans cette négociation est d'amener les syndicats à accepter une flexibilité dans l'organisation du travail. En d'autres termes, le gouvernement veut avoir les coudées franches pour dicter les tâches et les conditions de travail des enseignants et de leurs collègues dans les établissements d'enseignement, ainsi que dans les services

de santé et les programmes sociaux. Elle a montré une fois de plus le profond mépris du gouvernement pour les organisations syndicales et les travailleurs eux-mêmes qui, selon lui, sont des obstacles à la résolution des problèmes.

Par exemple, s'il y a une pénurie d'enseignants ou d'infirmières, ce n'est pas à cause des conditions de travail, mais parce que les syndicats n'abandonnent pas leurs droits sur la façon dont les tâches sont affectées. Le gouvernement veut se débarrasser de toutes les contraintes l'empêchant de faire ce qu'il veut des ressources humaines et financières du secteur public, sans tenir compte du facteur humain. Les travailleurs sont aussi conscients que cette volonté de centralisation des pouvoirs entre les mains des ministres est ce qui est au coeur des projets de loi 15 et 23 en santé et en éducation.

Les travailleuses et travailleurs de la santé, de l'éducation et du secteur social sont considérés comme des choses jetables que l'on déplace au gré des intérêts privés à qui le gouvernement a remis le pouvoir de décision dans ces secteurs. Il est bien connu que ce sont précisément les nombreux décrets, les compressions et les détournements d'argent vers le secteur privé qui ont créé les conditions intenable que l'on connaît aujourd'hui.

Le refus des travailleuses et travailleurs du secteur public de se soumettre à une organisation du travail qui sert de plus en plus les intérêts privés est définitivement ce qui protège la notion d'un système de santé et d'éducation au service du peuple, qui a pour point de départ de répondre aux nombreux besoins de l'ensemble de la population. C'est aussi pourquoi la vaste majorité de la population soutient ceux qui défendent leurs droits dans ces secteurs, malgré les tentatives du gouvernement de les monter les uns contre les autres et malgré tout le bouleversement que leur cause la fermeture des écoles, des garderies et des établissements de santé.

La grève des enseignantes et enseignants, qui a débuté le 23 novembre, touche près de 40 % des écoles du Québec. Mélanie Hubert, présidente de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), rappelle que la dernière grève générale illimitée des enseignants remonte à 1983, « mais ce qui est différent de ce qui s'est passé il y a 40 ans, c'est que cette fois-ci, les profs se battent pour la survie des services publics [...] parce qu'ils croient que les services aux élèves se sont dégradés à un point tel qu'il n'y a pas d'autres solutions pour faire changer les choses. ».

Le gouvernement du Québec a la responsabilité d'offrir des conditions de travail que celles et ceux qui fournissent des services publics à la population considèrent comme adéquates.

De nouvelles journées de grève sont annoncées

Le 28 novembre, le Front commun a annoncé une nouvelle série de journées de grève du 8 au 14 décembre. Le lendemain, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) informait la population que ses membres exerceraient leur droit de grève du 11 au 14 décembre.



Le gouvernement Legault veut la «flexibilité» pour poursuivre la privatisation et la destruction des services publics

– Georges Côté –

Le matin du 23 novembre, jour de grève de 570 000 travailleuses et travailleurs des services publics du Québec, le premier ministre François Legault a dit en point de presse qu'il était prêt à bonifier l'offre salariale à la condition que les syndicats consentent à plus de « flexibilité » sur le plan des

conditions de travail. Selon lui « c'est la seule façon qu'on va pouvoir améliorer les services à la population ».



Montréal, 23 novembre 2023

Les travailleuses et travailleurs de la santé et de l'éducation ont déjà fait valoir que parler de « flexibilité » ou d'« organisation du travail » sans augmenter les ressources nécessaires pour répondre aux besoins, cela veut tout simplement dire continuer de presser le citron par différents moyens. Ils font remarquer qu'avec cette notion particulière de « flexibilité », qui n'est pas une nouvelle « demande » mais une pratique implantée depuis des années, les décisions sont prises d'en haut et l'expérience de ceux qui sont sur le terrain est écartée.

Ce que le gouvernement entend par « flexibilité » et « organisation de travail » « est plus néfaste qu'autre chose », a souligné la présidente de la Fédération interprofessionnelle du Québec (FIQ) Julie Bouchard. Pour s'en convaincre, dit-elle, il suffit de constater les résultats que cela a créé dans un projet-pilote du gouvernement en Mauricie-Centre-du-Québec. « En Mauricie-Centre-du-Québec, le gouvernement a déjà mis en place un avant-goût de ce qu'il veut pour tout le Québec : déplacer des professionnelles en soins sans se soucier de leur expérience et leur expertise, dit la FIQ dans une réponse au gouvernement. « Résultats : des centaines de démissions. Ensuite, on vient dire que l'organisation du travail est la priorité du gouvernement pendant cette négociation. » « Ça ne fera qu'augmenter l'exode qu'on vit déjà dans le réseau et diminuer les soins sécuritaires aux patient-e-s, » affirme la présidente de la FIQ.

Le ministre de la Santé laisse le chat sortir du sac

Dans un point de presse le 23 novembre, le ministre de la Santé Christian Dubé a dit tout haut ce que son gouvernement pense tout bas avec sa demande de « flexibilité ». Il a dit qu'« il faut vraiment qu'il y ait un changement d'approche » sur la question de l'organisation du travail et qu'il faut « *changer le droit syndical pour un droit personnel* ». « Notre personnel doit avoir le choix de faire ce qu'ils veulent faire au moment où ils veulent le faire ». S'ils veulent faire des horaires de douze heures « ils doivent pouvoir le faire » et ne pas « être bloqué par le syndicat ».

Le premier ministre prétend qu'il est intéressé à « améliorer les services à la population », mais la vérité sort de la bouche de son ministre de la Santé qui dit : « Même si on donnait tout ce qu'ils veulent et qu'on a encore la même organisation du travail, *moi je ne suis pas capable d'implanter mon plan de santé* » (notre souligné). Il fait référence au projet de loi 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*, qui prévoit une réforme de la santé qui va faciliter la privatisation des prises de décisions en matière de système de santé au Québec. Avec cette réforme, le gouvernement établit une nouvelle chaîne de commande, une nouvelle centralisation des pouvoirs décisionnels et administratifs entre les mains du ministère et d'un conseil d'administration trié sur le volet, composé de PDG de l'industrie privée, à la tête d'une nouvelle agence appelée Santé Québec[1].

Si le gouvernement Legault était intéressé à améliorer les services à la population, il romprait avec l'offensive antisociale que poursuivent tous les gouvernements du Québec depuis cinquante ans et qui a mené à l'état déplorable que l'on connaît aujourd'hui dans les services publics. Au lieu de cela, il reconnaîtrait la nécessité d'augmenter les investissements dans les programmes sociaux qui sont essentiels au développement d'un Québec moderne. Et il cesserait les réformes continues qui ont comme but essentiel de concentrer le pouvoir de décision entre les mains des gouvernements des riches au détriment des droits des travailleurs et du peuple en général.

Note

1. « Concentration massive du pouvoir décisionnel et antisindicalisme », Pierre Chénier, *Forum ouvrier*, 25 mai 2023



La caisse de retraite : un enjeu des négociations du secteur public

– Claude Moreau –

Un élément qui passe un peu sous silence actuellement est l'attaque du gouvernement sur le fonds de pension de ses employés-ées qui contribuent au Régime des retraites des employés du gouvernement du Québec (RREGOP). Dans les années 1980, le gouvernement a imposé par décret l'annulation de l'augmentation de salaire prévue à la fin des conventions collectives, volé un milliard de dollars dans le RREGOP et aboli l'indexation des rentes, en plus de diminuer la part des cotisations que le gouvernement doit payer.

Avec la crise de 2008, 30 milliards de dollars ont disparu du RREGOP avec les papiers commerciaux achetés sur le marché américain. Malgré ce fait, la proportion des investissements faits à l'étranger a augmenté sous Michael Sabia. N'oublions pas que la Caisse de dépôt et de placement du Québec recueille l'argent des caisses de retraite et assurance, des policiers, pompiers, cadres, employés municipaux, etc., argent qui devait servir à aider le développement de l'économie du Québec.

Le gouvernement veut maintenant obliger les gens à travailler plus longtemps, d'abord en diminuant de 1 % la pension, et en fixant à 57 ans l'âge d'admissibilité à la pension sans réduction ou pénalité. Le gouvernement prétend que la bonification du Régime des rentes du Québec (RRQ) en 2019, comportant une augmentation des cotisations permettant d'augmenter les rentes, encouragerait les gens à hâter leur départ à la retraite.

Actuellement, lorsqu'on atteint 35 ans de service, on est admissible sans pénalité – ou avoir 60 ans, plus 30 ans de service, ce qu'on appelle le facteur 90. Notez qu'il vise des gens qui ont 35 ans de service.

Le gouvernement admet que le RREGOP a des surplus. Ces surplus pourraient servir à bonifier le régime. Comme l'indexation des rentes.

À quoi vont donc servir les surplus ? Il y a deux possibilités :

1- diminuer les cotisations gouvernementales

2- augmenter le capital disponible à la CDPQ, capital mis à la disposition des riches pour investir

En réduisant les bénéficiaires aux retraité-es, le gouvernement veut augmenter le capital disponible pour les stratagèmes pour payer les riches.



«Il y a des limites», disent les professionnels de la santé



Malgré toutes les tentatives du gouvernement Legault de diviser la population avec son discours à propos de sa capacité de payer, renchéri par Éric Girard, ministre des Finances, lors du dépôt de la mise à jour économique le 7 novembre, cela ne passe pas, ni pour les professionnelles en soins, ni pour les travailleuses et travailleurs du Front commun et la population.

En plus, le 3 novembre, le gouvernement a menacé les professionnelles en soins d'abolir la prime de reconnaissance de 3,5 % à compter du dimanche 5 novembre. Cette prime avait été négociée lors du renouvellement de la convention collective 2020-2023.

« L'une des plus grandes demandes des professionnelles en soins, c'est qu'on les respecte », a indiqué Nathalie Levesque, vice-présidente et coresponsable de la négociation de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). « En jouant avec leurs revenus, de façon arbitraire et cavalière, le gouvernement démontre encore une fois son mépris envers les femmes qui tiennent le réseau de la santé à bout de bras. »

« Y a des limites ! », déclarent d'une seule voix les professionnels de soins.

« Si on est rendues à faire la grève, c'est parce que le gouvernement refuse de nous entendre. Les propositions d'augmentation de salaire vont nous appauvrir puisqu'elles ne couvrent même pas l'inflation. Et surtout, le gouvernement veut prendre une professionnelle en soins et la déplacer n'importe où, quand ça lui chante. C'est de la folie et on n'acceptera pas ça. C'est inhumain pour les travailleuses et carrément dangereux pour les patient-e-s. On a atteint un point de rupture dans le réseau de la santé et le gouvernement souhaite dégrader davantage les conditions de travail. Le message que nous lui lançons aujourd'hui est que s'il continue à faire fi de la santé du réseau public, il nous trouvera toutes sur son chemin. Nos conditions de travail sont les conditions de soins de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. », a affirmé Julie Bouchard, présidente de la FIQ.

(Avec des informations de la FIQ)



Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome appuie la mobilisation des travailleuses et travailleurs du secteur public

Le 20 novembre, à la veille du débrayage de trois jours des quelque 420 000 travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) a émis un communiqué déclarant plein appui à leur lutte.

« La dégradation des services publics à laquelle on assiste depuis des années écope d'une austérité budgétaire et de réformes qui ont impacté surtout les plus marginalisés et les plus vulnérables. Cela n'a fait qu'exacerber les inégalités sociales », affirme Hugo Valiquette, président du RQ-ACA. « Reconnaître la valeur du travail des personnes qui sont chaque jour au front pour aider la population passe par des conditions salariales décentes. Si le gouvernement veut vraiment valoriser l'importance de ce réseau essentiel, ça va prendre un investissement à la hauteur des besoins. »

Le RQ-ACA, qui est mobilisé depuis plus de 20 ans pour une plus grande justice sociale, s'inquiète de la fragilisation progressive des services publics. « Au fil des années, la pression sur les organismes communautaires n'a fait qu'augmenter pour pallier les insuffisances du réseau public. Et ce, alors que le milieu communautaire est aussi à bout de souffle à cause d'un financement insuffisant et de la rareté croissante de la main-d'oeuvre. C'est le temps que le gouvernement s'occupe du filet social du Québec », déclare Caroline Toupin, coordonnatrice.

Les services publics sont essentiels à la réalisation des droits humains. La privatisation et la tarification des services, que le gouvernement semble idéaliser, ne sont pas des solutions viables si on veut assurer à toutes et tous d'avoir accès à des services accessibles et de qualité.

« L'État québécois doit préserver l'universalité de ses services. Et, en tant qu'employeur, il a la responsabilité d'assurer des conditions de travail et de vie décentes pour ses travailleuses et travailleurs », de conclure, Hugo Valiquette. Le RQ-ACA rappelle que les services publics sont en grande majorité réalisés par des femmes qui exercent divers métiers de soin, trop souvent mal reconnus, sous-payés et dans des conditions de travail difficiles. Il offre ainsi toute sa solidarité aux mobilisations ayant cours dans le cadre des négociations avec le gouvernement du Québec.



Lettre à la rédaction

Arrêter de payer les riches pour construire un système de soins véritablement public

Sonia LeBel, présidente du Conseil du trésor du Québec et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, a utilisé les réseaux sociaux pour tenter de nouveau de créer l'illusion qu'elle et son

gouvernement agissent de bonne foi et pour l'intérêt public dans cette période de négociations. Le 19 novembre, sur X, elle a publié une vidéo où, sous une musique dramatique, elle tente de miner l'immense appui populaire dont jouissent les travailleurs du secteur public en les faisant passer pour des extorqueurs de la richesse publique. Elle a dit (en parlant des augmentations de salaires offertes aux 600 000 travailleurs) : « On a mis 8 milliards sur la table, c'est l'argent des citoyens, c'est sérieux... »

Personne n'est dupe de cette vision intéressée du gouvernement de l'utilisation de la richesse créée par les travailleurs du Québec qui dit qu'investir dans les services publics à la hauteur des demandes de ceux qui y travaillent est un coût qu'on ne peut pas se permettre, mais un réel investissement quand il s'agit de mettre des milliards de dollars à la disposition des intérêts privés. Les 15 milliards alloués à la filière des batteries ou le récent décret 1529-2023 en date du 18 octobre qui fait passer de 3,71 G \$ à 5,65 G \$ la limite applicable au régime d'emprunts institué par Investissement Québec, à titre de responsable du Fonds du développement économique (FDE) – le principal outil du gouvernement pour soutenir les entreprises, n'en sont que deux exemples récents.

Je tiens à dire à tous les travailleurs du secteur public que Sonia LeBel et le gouvernement ne parlent pas en mon nom ! Les travailleuses et travailleurs des maisons d'éducation et des soins de santé sont ceux qui défendent une économie du Québec orientée pour servir sa population !

Une lectrice de Montréal



Reportage photo

Journées d'action

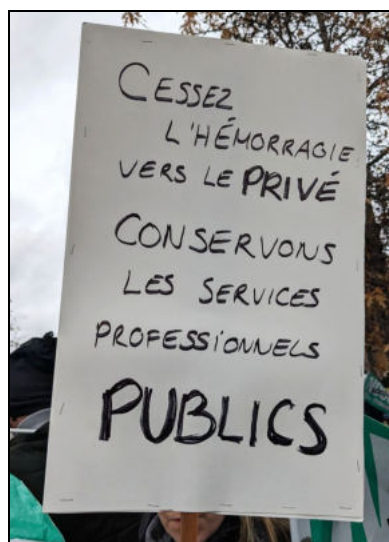
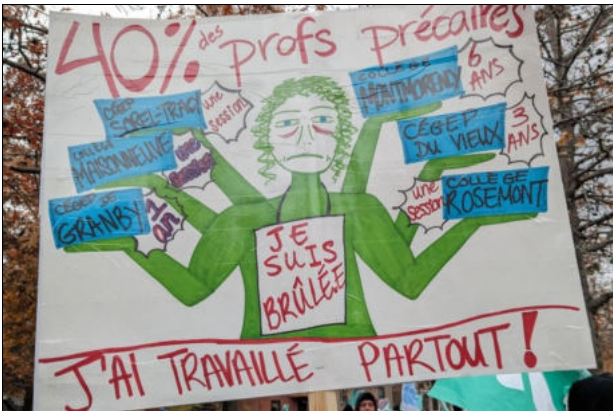
Les 21 et 23 novembre, les enseignants, les travailleurs de l'éducation et le personnel des établissements d'enseignement et tous ceux qui travaillent dans le secteur des soins de santé et des services sociaux du Québec qui sont membres du Front commun ont fait la grève. Les 80 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques membres de la FIQ ont tenu des journées de grève à travers le Québec les 8 et 9 novembre et encore les 23 et 24 novembre.

24 novembre



Travailleuses et travailleurs de la santé en grève à Trois-Rivières, 24 novembre 2023

23 novembre





Montréal



Sept-Îles



Fermont



Joliette



Québec



Saguenay-Lac-Saint-Jean; Rouyn-Noranda



Sherbrooke



Côte Nord

21 novembre





Montréal



Mauricie

8 et 9 novembre





Montréal, 9 novembre 2023



Outaouais, 8 novembre 2023



Ullivik, 8 novembre 2023

(Photos: PMLQ, A. Query, CSN, CSQ, FIQ)



